

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - BRAX (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310088600018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE COLOMIERS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	33
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	34
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	35
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	38
A5 - Etalement des provisions	39
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	42
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	43
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	44
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	45
A8 - Etat des charges transférées	46
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	51
A10.3 - Opérations liées aux cessions	52
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	53
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	54
A11 - Etat des travaux en régie	55
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	57
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	58
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	59
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	61
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	62
B1.6 - Etat des engagements reçus	63
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	64
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	65

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	66
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	67
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	68
C1.2 - Actions de formation des élus	71
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	72
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	73
C3.2 - Liste des établissements publics créés	74
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	77
C3.6 - Identification des flux croisés	79
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	80
D2 - Arrêté et signatures	81

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31088	BRAX BUDGET COMMUNAL	CA 2020
----------------------------	---------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 930
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	10
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	607,44	0,00
2	Produit des impositions directes/population	281,82	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	715,75	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	157,89	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	49,75	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,53 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,12 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,06 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
021

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 790 440,05	G	2 103 119,32
	Section d'investissement	B	593 727,37	H	557 697,89

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	397 894,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	563 953,12 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 384 167,42	= G+H+I+J	3 622 664,44

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 790 440,05	= G+I+K	2 501 013,43
	Section d'investissement	= B+D+F	593 727,37	= H+J+L	1 121 651,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 384 167,42	= G+H+I+J+K+L	3 622 664,44

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

BRAX - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	634 600,00	477 076,06	28 329,76	0,00	129 194,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 100 000,00	1 040 291,35	1 360,81	0,00	58 347,84
014	Atténuations de produits	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
65	Autres charges de gestion courante	269 440,00	181 016,40	790,39	0,00	87 633,21
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 023 040,00	1 698 383,81	30 480,96	0,00	294 175,23
66	Charges financières	50 000,00	37 538,08	0,00	0,00	12 461,92
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	19 362,20	0,00	0,00	637,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	9 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 102 040,00	1 755 284,09	30 480,96	0,00	316 274,95
023	Virement à la section d'investissement (2)	235 586,11				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 000,00	4 675,00			1 325,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		241 586,11	4 675,00			236 911,11
TOTAL		2 343 626,11	1 759 959,09	30 480,96	0,00	553 186,06
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	88 936,36	0,00	0,00	-58 936,36
70	Produits services, domaine et ventes div	74 000,00	118 497,11	0,00	0,00	-44 497,11
73	Impôts et taxes	1 363 000,00	1 395 673,00	0,00	0,00	-32 673,00
74	Dotations et participations	443 732,00	458 684,09	0,00	0,00	-14 952,09
75	Autres produits de gestion courante	26 600,00	32 235,50	0,00	0,00	-5 635,50
Total des recettes de gestion courante		1 937 332,00	2 094 026,06	0,00	0,00	-156 694,06
76	Produits financiers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
77	Produits exceptionnels	2 200,00	3 132,35	0,00	0,00	-932,35
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 939 732,00	2 097 158,41	0,00	0,00	-157 426,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 000,00	5 960,91			39,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 000,00	5 960,91			39,09
TOTAL		1 945 732,00	2 103 119,32	0,00	0,00	-157 387,32
Pour information		(3) 397 894,11				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 199 765,23	456 663,43	0,00	743 101,80
	Total des dépenses d'équipement	1 199 765,23	456 663,43	0,00	743 101,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	131 103,03	0,00	48 896,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	180 000,00	131 103,03	0,00	48 896,97
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	718 092,00	0,00	0,00	718 092,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 097 857,23	587 766,46	0,00	1 510 090,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	6 000,00	5 960,91		39,09
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 000,00	5 960,91		39,09
	TOTAL	2 103 857,23	593 727,37	0,00	1 510 129,86
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	470 226,00	425 282,71	0,00	44 943,29
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	470 226,00	425 282,71	0,00	44 943,29
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	110 000,00	125 740,18	0,00	-15 740,18
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 000,00	0,00	-2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	110 000,00	127 740,18	0,00	-17 740,18
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	718 092,00	0,00	0,00	718 092,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 298 318,00	553 022,89	0,00	745 295,11
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	235 586,11			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	6 000,00	4 675,00		1 325,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	241 586,11	4 675,00		236 911,11
	TOTAL	1 539 904,11	557 697,89	0,00	982 206,22

BRAX - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 563 953,12			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	505 405,82		505 405,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 041 652,16		1 041 652,16
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	181 806,79		181 806,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	37 538,08	0,00	37 538,08
67	Charges exceptionnelles	19 362,20	0,00	19 362,20
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	4 675,00	4 675,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 785 765,05	4 675,00	1 790 440,05
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	131 103,03	0,00	131 103,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	456 663,43		456 663,43
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	5 960,91	5 960,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		587 766,46	5 960,91	593 727,37
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	88 936,36		88 936,36
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	118 497,11		118 497,11
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		5 960,91	5 960,91
73	Impôts et taxes	1 395 673,00		1 395 673,00
74	Dotations et participations	458 684,09		458 684,09
75	Autres produits de gestion courante	32 235,50	0,00	32 235,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 132,35	0,00	3 132,35
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 097 158,41	5 960,91	2 103 119,32
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				397 894,11

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	125 740,18	0,00	125 740,18
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	425 282,71	0,00	425 282,71
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 675,00	4 675,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		553 022,89	4 675,00	557 697,89
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				563 953,12

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	634 600,00	477 076,06	28 329,76	0,00	129 194,18
60611	Eau et assainissement	7 000,00	9 234,75	0,00	0,00	-2 234,75
60612	Energie - Electricité	90 000,00	78 482,71	4 787,63	0,00	6 729,66
60613	Chauffage urbain	6 000,00	1 956,67	450,19	0,00	3 593,14
60621	Combustibles	6 000,00	1 028,82	0,00	0,00	4 971,18
60622	Carburants	5 000,00	2 854,00	494,59	0,00	1 651,41
60623	Alimentation	76 000,00	63 198,10	8 194,50	0,00	4 607,40
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	50,00	0,00	0,00	4 950,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	11 925,42	0,00	0,00	8 074,58
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00	8 177,96	0,00	0,00	-677,96
60633	Fournitures de voirie	0,00	178,18	0,00	0,00	-178,18
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 446,98	23,59	0,00	1 029,43
6064	Fournitures administratives	8 000,00	10 846,04	845,33	0,00	-3 691,37
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 000,00	2 056,26	1 505,47	0,00	1 438,27
6067	Fournitures scolaires	9 810,00	6 711,64	678,56	0,00	2 419,80
6068	Autres matières et fournitures	500,00	948,34	1 096,74	0,00	-1 545,08
611	Contrats de prestations de services	180 000,00	153 154,09	4 327,44	0,00	22 518,47
6132	Locations immobilières	17 200,00	12 840,00	0,00	0,00	4 360,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	7 187,99	60,89	0,00	-2 248,88
614	Charges locatives et de copropriété	4 900,00	935,41	0,00	0,00	3 964,59
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	5 052,87	0,00	0,00	947,13
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	371,86	0,00	0,00	4 628,14
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	1 052,65	0,00	0,00	-1 052,65
61551	Entretien matériel roulant	7 500,00	4 123,72	739,18	0,00	2 637,10
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	29 655,54	0,00	0,00	344,46
6161	Multirisques	24 000,00	21 851,35	0,00	0,00	2 148,65
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	638,00	0,00	0,00	62,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	750,00	430,00	0,00	0,00	320,00
6226	Honoraires	7 000,00	5 422,52	2 010,00	0,00	-432,52
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 285,82	0,00	0,00	214,18
6232	Fêtes et cérémonies	7 500,00	7 000,98	0,00	0,00	499,02
6237	Publications	9 000,00	2 142,00	0,00	0,00	6 858,00
6238	Divers	600,00	171,50	112,00	0,00	316,50
6247	Transports collectifs	2 800,00	1 665,90	0,00	0,00	1 134,10
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	820,33	0,00	0,00	679,67
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 229,26	418,35	0,00	-647,61
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	7 439,36	0,00	0,00	-439,36
627	Services bancaires et assimilés	500,00	625,18	0,00	0,00	-125,18
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	615,00	0,00	0,00	985,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	479,86	0,00	0,00	20,14
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	2 585,30	0,00	-2 585,30
6288	Autres services extérieurs	20 740,00	0,00	0,00	0,00	20 740,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	7 789,00	0,00	0,00	211,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 100 000,00	1 040 291,35	1 360,81	0,00	58 347,84
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6331	Versement de transport	11 000,00	12 287,03	0,00	0,00	-1 287,03
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	589,78	0,00	0,00	2 410,22
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 700,00	13 330,61	0,00	0,00	1 369,39
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	2 712,59	0,00	0,00	287,41
6411	Personnel titulaire	600 000,00	615 494,33	0,00	0,00	-15 494,33
6413	Personnel non titulaire	85 000,00	84 505,20	0,00	0,00	494,80
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	5 984,67	0,00	0,00	-5 984,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 000,00	80 533,89	0,00	0,00	9 466,11
6453	Cotisations aux caisses de retraites	155 000,00	148 651,78	0,00	0,00	6 348,22
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	3 343,73	0,00	0,00	1 656,27
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	27 216,11	1 360,81	0,00	-3 576,92
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	33 000,00	31 229,69	0,00	0,00	1 770,31
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	300,00	95,70	0,00	0,00	204,30

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	4 190,00	0,00	0,00	-2 190,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	1 883,67	0,00	0,00	-1 883,67
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	729,71	0,00	0,00	1 270,29
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	7 512,86	0,00	0,00	-1 512,86
6488	Autres charges	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
65	Autres charges de gestion courante	269 440,00	181 016,40	790,39	0,00	87 633,21
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 000,00	1 665,60	0,00	0,00	-665,60
6531	Indemnités	64 000,00	66 986,86	0,00	0,00	-2 986,86
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 838,00	0,00	0,00	162,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 000,00	5 932,30	0,00	0,00	67,70
6535	Formation	1 000,00	677,00	0,00	0,00	323,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	90 000,00	47 966,66	0,00	0,00	42 033,34
65548	Autres contributions	0,00	618,00	700,85	0,00	-1 318,85
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	1 926,45	89,54	0,00	-1 515,99
657362	Subv. fonct. CCAS	16 940,00	16 940,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	55 000,00	35 464,00	0,00	0,00	19 536,00
65888	Autres	30 000,00	1,53	0,00	0,00	29 998,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 023 040,00	1 698 383,81	30 480,96	0,00	294 175,23
66	Charges financières (b)	50 000,00	37 538,08	0,00	0,00	12 461,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	37 538,08	0,00	0,00	12 461,92
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	19 362,20	0,00	0,00	637,80
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	13 362,20	0,00	0,00	-13 362,20
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	9 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 102 040,00	1 755 284,09	30 480,96	0,00	316 274,95
023	Virement à la section d'investissement	235 586,11	0,00			235 586,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	6 000,00	4 675,00			1 325,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 000,00	4 675,00			1 325,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		241 586,11	4 675,00			236 911,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		241 586,11	4 675,00			236 911,11
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 343 626,11	1 759 959,09	30 480,96	0,00	553 186,06
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	88 936,36	0,00	0,00	-58 936,36
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	88 936,36	0,00	0,00	-58 936,36
70	Produits services, domaine et ventes div	74 000,00	118 497,11	0,00	0,00	-44 497,11
7067	Redev. services périscolaires et enseign	70 000,00	115 460,71	0,00	0,00	-45 460,71
70688	Autres prestations de services	4 000,00	1 125,40	0,00	0,00	2 874,60
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	1 911,00	0,00	0,00	-1 911,00
73	Impôts et taxes	1 363 000,00	1 395 673,00	0,00	0,00	-32 673,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	811 000,00	825 718,00	0,00	0,00	-14 718,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 844,00	0,00	0,00	-1 844,00
73211	Attribution de compensation	443 000,00	443 073,00	0,00	0,00	-73,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	109 000,00	125 038,00	0,00	0,00	-16 038,00
74	Dotations et participations	443 732,00	458 684,09	0,00	0,00	-14 952,09
7411	Dotation forfaitaire	116 000,00	108 684,00	0,00	0,00	7 316,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 000,00	37 097,00	0,00	0,00	-97,00
74718	Autres participations Etat	0,00	2 293,92	0,00	0,00	-2 293,92
7478	Participat° Autres organismes	135 000,00	132 633,41	0,00	0,00	2 366,59
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	113 000,00	130 950,42	0,00	0,00	-17 950,42
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 000,00	1 949,00	0,00	0,00	51,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	22 000,00	25 371,00	0,00	0,00	-3 371,00
7484	Dotation de recensement	5 032,00	5 032,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	13 700,00	14 673,34	0,00	0,00	-973,34
75	Autres produits de gestion courante	26 600,00	32 235,50	0,00	0,00	-5 635,50
752	Revenus des immeubles	26 600,00	32 234,33	0,00	0,00	-5 634,33
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,17	0,00	0,00	-1,17
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 937 332,00	2 094 026,06	0,00	0,00	-156 694,06
76	Produits financiers (b)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 200,00	3 132,35	0,00	0,00	-932,35
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 200,00	4,69	0,00	0,00	2 195,31
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	627,00	0,00	0,00	-627,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	1 997,43	0,00	0,00	-1 997,43
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	503,23	0,00	0,00	-503,23
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 939 732,00	2 097 158,41	0,00	0,00	-157 426,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	6 000,00	5 960,91			39,09
722	Immobilisations corporelles	6 000,00	5 960,91			39,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 000,00	5 960,91			39,09
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 945 732,00	2 103 119,32	0,00	0,00	-157 387,32
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		397 894,11				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (2)	565 765,23	70 250,08	0,00	495 515,15
1303	Opération d'équipement n° 1303 (2)	494 000,00	386 413,35	0,00	107 586,65
1902	Opération d'équipement n° 1902 (2)	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
1903	Opération d'équipement n° 1903 (2)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
206	Opération d'équipement n° 206 (2)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 199 765,23	456 663,43	0,00	743 101,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00	131 103,03	0,00	48 896,97
1641	Emprunts en euros	178 541,00	129 644,03	0,00	48 896,97
16873	Dettes - Départements	1 459,00	1 459,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		180 000,00	131 103,03	0,00	48 896,97
458102	nouveau cimetière (3)	718 092,00	0,00	0,00	718 092,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		718 092,00	0,00	0,00	718 092,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 097 857,23	587 766,46	0,00	1 510 090,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 000,00	5 960,91		39,09
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	6 000,00	5 960,91		39,09
21312	Bâtiments scolaires	6 000,00	2 289,73		3 710,27
21318	Autres bâtiments publics	0,00	3 012,72		-3 012,72
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	658,46		-658,46
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		6 000,00	5 960,91		39,09
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 103 857,23	593 727,37	0,00	1 510 129,86
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	470 226,00	425 282,71	0,00	44 943,29
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	170 000,00	269 552,94	0,00	-99 552,94
1323	Subv. non transf. Départements	264 226,00	155 729,77	0,00	108 496,23
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		470 226,00	425 282,71	0,00	44 943,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	110 000,00	125 740,18	0,00	-15 740,18
10222	FCTVA	110 000,00	125 740,18	0,00	-15 740,18
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 000,00	0,00	-2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		110 000,00	127 740,18	0,00	-17 740,18
458202	nouveau cimetière (2)	718 092,00	0,00	0,00	718 092,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		718 092,00	0,00	0,00	718 092,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 298 318,00	553 022,89	0,00	745 295,11
021	Virement de la sect° de fonctionnement	235 586,11			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	6 000,00	4 675,00		1 325,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	6 000,00	4 675,00		1 325,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		241 586,11	4 675,00		236 911,11
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		241 586,11	4 675,00		236 911,11
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 539 904,11	557 697,89	0,00	982 206,22
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		563 953,12			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : Travaux et équipements des biens communaux

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		565 765,23	A 70 250,08	0,00	495 515,15	B 652 925,99
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	3 476,00	0,00	-1 476,00	38 190,80
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	32 850,00
2051	Concessions, droits similaires	2 000,00	3 476,00	0,00	-1 476,00	5 340,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	563 765,23	66 774,08	0,00	496 991,15	614 735,19
2113	Terrains aménagés autres que voirie	10 000,00	8 315,78	0,00	1 684,22	49 469,78
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	3 624,43	0,00	-3 624,43	3 624,43
21311	Hôtel de ville	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	3 494,50
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	12 793,56	0,00	-2 793,56	93 906,63
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	2 679,60
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	6 646,23	0,00	8 353,77	156 214,40
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	13 554,34
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	30 970,15
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	14 357,72
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	7 806,36
21571	Matériel roulant	10 000,00	3 937,20	0,00	6 062,80	29 137,20
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190,40
2158	Autres installat°, matériel et outillage	15 000,00	1 312,29	0,00	13 687,71	16 167,21
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	10 930,00
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00	3 713,80	0,00	6 286,20	37 366,67
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	17 774,88
2183	Matériel de bureau et informatique	16 000,00	8 345,94	0,00	7 654,06	77 319,07
2184	Mobilier	5 000,00	9 965,40	0,00	-4 965,40	33 808,14
2188	Autres immobilisations corporelles	462 765,23	8 119,45	0,00	454 645,78	14 963,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 7 842,27
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	7 842,27
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	352,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	3 807,23
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	3 683,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-70 250,08	D - B	-645 083,72

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1303 (1)
LIBELLE : Reconstruction François Verdier

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		494 000,00	A 386 413,35	0,00	107 586,65	B 2 032 808,69
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 000,00	12 042,41	0,00	1 957,59	12 042,41
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00	2 705,07	0,00	7 294,93	2 705,07
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	2 002,42	0,00	1 997,58	2 002,42
2184	Mobilier	0,00	4 020,00	0,00	-4 020,00	4 020,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 314,92	0,00	-3 314,92	3 314,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	480 000,00	374 370,94	0,00	105 629,06	2 020 766,28
2313	Constructions	480 000,00	374 370,94	0,00	105 629,06	2 020 766,28

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 264 226,00	0,00	-264 226,00	D 1 124 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	264 226,00	0,00	-264 226,00	524 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	264 226,00	0,00	-264 226,00	440 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-122 187,35	D - B	-908 808,69

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1902 (1)
LIBELLE : Cheminement vers Bouconne

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		80 000,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		0,00	10 000,00		0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	10 000,00		0,00	10 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00		0,00	70 000,00		0,00
2313	Constructions	70 000,00		0,00	70 000,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1903 (1)
LIBELLE : Rénovation du Prieuré

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		40 000,00	A	0,00	0,00	B
				0,00	40 000,00	7 092,00
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	1 684,80
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	1 684,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	5 407,20
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 407,20

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
					0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-7 092,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 206 (1)
LIBELLE : Réserve fonc. Espaces public

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		20 000,00	A	0,00	20 000,00	B
			0,00	0,00	0,00	180 763,14
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	180 763,14
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	135 453,74
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	45 309,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-180 763,14

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 420 432,46									
1641 Emprunts en euros (total)					2 420 432,46									
1027800223000020423902	SARL CREDIT MUTUEL	17/05/2019		30/04/2020	600 000,00	F		1,730	1,730		A	X Echéance constante		A-1
MIN222329EUR/0229100/001/2	SA CAISSE FRANCAISE DE REFINANCEMENT LOCAL	11/07/2008		01/01/2009	472 248,74	F		5,320	5,264		T	X Echéance constante		A-1
MIN222329EUR/0229100/002/2	SA CAISSE FRANCAISE DE REFINANCEMENT LOCAL	28/07/2006		01/10/2006	500 000,00	F		4,190	4,469		A	X Echéance constante		A-1
MON190072EUR/0190079	SA CAISSE FRANCAISE DE REFINANCEMENT LOCAL	12/11/2001		01/01/2003	198 183,72	R	EURIBOR	3,515	2,562		A	P		A-1
MON205097EUR/0208837	SA CAISSE FRANCAISE DE REFINANCEMENT LOCAL	13/12/2002		01/04/2003	150 000,00	R	EURIBOR	3,141	2,324		T	P		A-1
T1PH8G013PR	CREDIT AGRICOLE COLLECTIVITES LOCALES	15/04/2013		15/07/2013	500 000,00	V	EURIBOR	2,911	2,753		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2020-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

BRAX - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					21 889,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					21 889,00									
	CONSEIL DEPARTEMENTAL HAUTE GARONNE	02/03/2007		02/03/2008	21 889,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					2 442 321,46									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 319 562,77					129 238,03	38 883,34	0,00	8 709,62
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 319 562,77					129 238,03	38 883,34	0,00	8 709,62
1027800223000020423902		0,00	A-1	574 635,09	18,33	F		1,730	25 364,91	9 105,01	0,00	6 608,79
MIN222329EUR/0229100/001/2		0,00	A-1	191 297,44	5,08	F		5,264	30 795,20	11 207,74	0,00	0,00
MIN222329EUR/0229100/002/2		0,00	A-1	163 741,87	4,83	F		4,469	28 540,38	8 883,44	0,00	0,00
MON190072EUR/0190079		0,00	A-1	25 928,06	1,08	R	EURIBOR	2,562	12 360,58	31,44	0,00	0,00
MON205097EUR/0208837		0,00	A-1	22 108,77	2,08	R	EURIBOR	2,324	9 320,69	402,63	0,00	0,00
T1PH8G013PR		0,00	A-1	341 851,54	12,33	V	EURIBOR	2,753	22 856,27	9 253,08	0,00	2 100,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2020-01		0,00	A-1	0,00	0,00	X		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 922,00					1 459,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BRAX - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		2 922,00					1 459,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	2 922,00	1,25	F		0,000	1 459,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 322 484,77					130 697,03	38 883,34	0,00	8 709,62

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 322 484,77	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		180 000,00	I 131 103,03
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		180 000,00	131 103,03
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	178 541,00	129 644,03
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 459,00	1 459,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	131 103,03	0,00	0,00	131 103,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		351 586,11	III 130 415,18
Ressources propres externes de l'année (a)		110 000,00	125 740,18
10222	FCTVA	110 000,00	125 740,18
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		241 586,11	4 675,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	6 000,00	4 675,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	235 586,11	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	130 415,18	0,00	563 953,12	0,00	694 368,30

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 131 103,03
Ressources propres disponibles	IV 694 368,30
Solde	V = IV – II (3) 563 265,27

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : nouveau cimetière					Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	26 899,12	718 092,00	0,00	0,00	718 092,00	26 899,12
458102 (2)	21 841,60	0,00	0,00	0,00	0,00	21 841,60
458102 Dépenses nouvelles (2)	5 057,52	0,00	0,00	0,00	0,00	5 057,52
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458102 Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	718 092,00	0,00	0,00	718 092,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	26 899,12	0,00	0,00	0,00	0,00	26 899,12
RECETTES (b)	26 899,12	718 092,00	0,00	0,00	718 092,00	26 899,12
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	19 790,74	0,00	0,00	0,00	0,00	19 790,74
040 Financement par le mandataire	7 108,38	0,00	0,00	0,00	0,00	7 108,38
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458202 Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	718 092,00	0,00	0,00	718 092,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	26 899,12	0,00	0,00	0,00	0,00	26 899,12

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
08/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	20 287,68	0,00	0
08/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	6 405,08	0,00	0
08/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	20 287,68	0,00	0
08/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	6 405,08	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	2 435,52	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	17 053,13	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	13 527,35	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	7 394,88	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	12 653,24	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	17 053,13	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	12 653,24	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	7 394,88	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	13 527,35	0,00	0
10/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	2 435,52	0,00	0
13/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	12 222,13	0,00	0
13/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	29 442,48	0,00	0
13/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	12 222,13	0,00	0
13/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	12 222,13	0,00	0
13/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	29 442,48	0,00	0
14/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	18 743,32	0,00	0
14/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	18 743,32	0,00	0
29/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	4 299,19	0,00	0
29/01/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	4 299,19	0,00	0
26/02/2020	DEDIEU TONDOBROYEUR	3 937,20	0,00	0
26/02/2020	AGORAVITA F1911302-06202 1 ORDINATEUR	2 038,80	0,00	0
26/02/2020	FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS F134132	513,00	0,00	0
	ACHAT CHAISE D'ARBITRE			
26/02/2020	SYSTHERMIC F01FC20010008 DISTRIBUTION EAU	3 883,07	0,00	0
	FROIDE MATERNELLE			
26/02/2020	TELEPHONIE TOULOUSAIN F2002453 1 BUREAU 1	288,00	0,00	0
	CAISSON 1 FAUTEUIL			
26/02/2020	DMC F2020000101 20 TABLES 2 CHARIOTS FVerdier	1 504,56	0,00	0
26/02/2020	CASAL SPORT FA AT73455 5 tapis de gym et 1 chariot	1 298,20	0,00	0
26/02/2020	SPORT France FA 23925 but mini basket mural	457,20	0,00	0
26/02/2020	PUECH FA000173 coffret chauffant pour défibrillateur SDF	456,00	0,00	0
26/02/2020	ADEQUAT FA AF200481 VESTIAIRES FVERDIER	1 200,51	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	60,77	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	1 296,00	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	1 296,00	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	1 296,00	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	4 000,00	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	12 145,66	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	6 100,70	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	6 930,41	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	18 612,37	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	13 328,98	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	4 220,94	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	20 287,68	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	17 053,13	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	12 222,13	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	6 405,08	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	18 743,32	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	4 299,19	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	12 653,24	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	7 394,88	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	29 442,48	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	13 527,35	0,00	0
26/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	2 435,52	0,00	0
26/02/2020	CONSTRUCTION D'UN PLANCHER AU LOCAL DE CHASSE	898,88	0,00	0
27/02/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	1 227,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/03/2020	POMPE DE RELEVAGE LOCAL POUBELLE ENTERRE	658,46	0,00	0
11/03/2020	MISE EN CONFORMITE INSTALLATION ELECTRIQUE	1 413,98	0,00	0
23/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	479,70	0,00	0
23/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	2 520,00	0,00	0
23/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	4 709,30	0,00	0
23/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	502,31	0,00	0
23/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	245,58	0,00	0
23/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	1 326,00	0,00	0
23/03/2020	CHANGEMENT PORTE ENTREE MAISON DE LA PLACE - LE BRAXEEN	2 118,00	0,00	0
23/03/2020	CHANGEMENT PORTE ENTREE MAISON DE LA PLACE - LE BRAXEEN	3 288,00	0,00	0
23/03/2020	CHANGEMENT PORTE ENTREE MAISON DE LA PLACE - LE BRAXEEN	386,08	0,00	0
23/03/2020	CHAUFFE-EAU SALLE DES FETES	854,15	0,00	0
31/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	19 601,39	0,00	0
31/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	3 965,14	0,00	0
31/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	502,31	0,00	0
31/03/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	245,58	0,00	0
14/04/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	13 351,30	0,00	0
14/04/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	8 773,60	0,00	0
27/04/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	420,00	0,00	0
13/05/2020	2020-A1168 SUPER U FA 969896113128520200504 MACHINE À LAVER-SECHANTE- ECOLE MATE	399,00	0,00	0
13/05/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	388,80	0,00	0
02/06/2020	INTEGRAL SYSTÈME clés salto	1 502,40	0,00	0
10/06/2020	1er équipement FVerdier	2 002,42	0,00	0
18/06/2020	2020-A1470 DULLAC F13023961 5 hygiaphones	808,74	0,00	0
20/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	5 966,39	0,00	0
22/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	15 787,19	0,00	0
22/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	6 241,37	0,00	0
22/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	3 513,78	0,00	0
22/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	1 633,33	0,00	0
22/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	12 158,10	0,00	0
22/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	360,00	0,00	0
24/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	2 970,38	0,00	0
24/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	14 851,88	0,00	0
24/06/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	2 722,42	0,00	0
26/06/2020	Unite Centrale hp workstation z220 intel core i7-3770 3.4ghz hdd HP Bibliothèque	300,00	0,00	0
02/07/2020	REGENERATION TERRAIN ENTRAINEMENT STADE DE FOOT	8 315,78	0,00	0
02/07/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	16 753,44	0,00	0
15/07/2020	TRANSPALETTE MANUEL 2.5T 1150X525 GRIS OPSIAL	370,80	0,00	0
15/07/2020	ACQUISITION MEUBLES FVERDIER	147,00	0,00	0
15/07/2020	ACQUISITION MEUBLES FVERDIER	2 405,00	0,00	0
15/07/2020	1 AUTOLAVEUSEA BATTERIE GHIBLI FRECCIA 15	3 171,60	0,00	0
15/07/2020	1 AUTOLAVEUSE GHIBLI ROLLY 7 - 20 AH + PACK MACHINE	2 934,85	0,00	0
15/07/2020	ACQUISITION MEUBLES FVERDIER	1 064,00	0,00	0
27/07/2020	MOBILIER REFECTION FRANCOIS VERDIER	404,00	0,00	0
03/08/2020	UNITE CENTRALE ORDINATEUR COMPTABILITE	1 786,80	0,00	0
05/08/2020	CLIMATISATION ECOLE DAIKIN GAZ R32 CLASSE 7	3 314,92	0,00	0
02/09/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	3 850,38	0,00	0
02/09/2020	INSTALLATION SANITAIRES ECOLE ELEMENTAIRE	3 850,38	0,00	0
07/09/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	8 345,15	0,00	0
07/09/2020	ORDINATEUR MAIRE FUJITSU LIFEBOOK E459	1 918,80	0,00	0
08/09/2020	FOURNITURE ET POSE DE PORTE A BATTEMENT ECOLE	6 336,00	0,00	0
08/09/2020	FOURNITURE ET POSE DE PORTE A BATTEMENT ECOLE	3 230,40	0,00	0
17/09/2020	INSTALLATION SANITAIRES ECOLE MATERNELLE	1 826,44	0,00	0
17/09/2020	PROJECTEUR ECOLE EPSON EB-W42	1 204,80	0,00	0
21/09/2020	DEFIBRILLATEUR ECOLE FRANCOIS VERDIER	1 500,00	0,00	0
01/10/2020	CREATION ESPACES VERTS	2 513,85	0,00	0
12/10/2020	MISE EN PLACE CONTROLE D'ACCES SALTO ECOLE	2 371,21	0,00	0
12/10/2020	MISE EN PLACE LUMINAIRE LED 54W SALLE ACTIVITE ECOLE	862,46	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/10/2020	LOGICIEL OPEN GST POUR LE SERVICE TECHNIQUE	1 668,00	0,00	0
23/10/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	16 514,86	0,00	0
18/11/2020	CHAUFFE EAU ECOLE MATERNELLE	399,04	0,00	0
18/11/2020	PORTE A VENTOUSE ENTREE ALAE	476,71	0,00	0
18/11/2020	LAVABO BIBLIOTHEQUE	514,25	0,00	0
18/11/2020	RACCORDEMENT ELECTRIQUE LOCAL DE CHASSE	416,45	0,00	0
23/11/2020	CREATION ESPACES VERTS	741,51	0,00	0
23/11/2020	CREATION ESPACES VERTS	792,44	0,00	0
23/11/2020	CREATION ESPACES VERTS	318,14	0,00	0
23/11/2020	LOGICIEL OPEN GST POUR LE SERVICE TECHNIQUE	1 308,00	0,00	0
23/11/2020	LOGICIEL OPEN GST POUR LE SERVICE TECHNIQUE	500,00	0,00	0
30/11/2020	2 ASPIRATEUR POUSSIERE ERATEC REF 117020	586,49	0,00	0
01/12/2020	Eglise	14,40	0,00	0
02/12/2020	TRONCONNEUSE ELAGAGE - GUIDE 35 CM	355,00	0,00	0
11/12/2020	CONSTRUCTION D'UN PLANCHER AU LOCAL DE CHASSE	898,88	0,00	0
11/12/2020	CREATION ESPACES VERTS	1 269,88	0,00	0
11/12/2020	CHAUFFE EAU ECOLE MATERNELLE	399,04	0,00	0
11/12/2020	POMPE DE RELEVAGE LOCAL POUBELLE ENTERRE	658,46	0,00	0
11/12/2020	PORTE A VENTOUSE ENTREE ALAE	476,71	0,00	0
11/12/2020	LAVABO BIBLIOTHEQUE	514,25	0,00	0
11/12/2020	MISE EN CONFORMITE INSTALLATION ELECTRIQUE	1 413,98	0,00	0
11/12/2020	RACCORDEMENT ELECTRIQUE LOCAL DE CHASSE	416,45	0,00	0
11/12/2020	CONSTRUCTION D'UN PLANCHER AU LOCAL DE CHASSE	1 183,14	0,00	0
21/12/2020	REFECTION FRANCOIS VERDIER	20 570,04	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		800 455,64	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					256 114,35	101 491,74										5 284,04	8 592,47	
COLOMIERS HABITAT	1998	P	Construction 19 logements locatifs	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	256 114,35	101 491,74	7,33	A	R	4,800	R	4,800	-		5 284,04	8 592,47		
TOTAL GENERAL					256 114,35	101 491,74									5 284,04	8 592,47		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 097 158,41

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association AMIS RANDONNEURS BRAXEENS	501,00	
Association BRAX MONTAGNE	1 679,00	
Association CHASSE	289,00	
Association FOYER RURAL	4 000,00	
Association JEUNESSE SPORTIVE BRAXEENNE	3 011,00	
Association JUDO BRAX 31	799,00	
Association LES COPEAUX OCCITANS	154,00	
Association PETANQUE BRAXEENNE	419,00	
Association TENNIS CLUB DE BRAX	1 213,00	
Coopérative ECOLE ELEMENTAIRE	2 619,00	
Coopérative ECOLE MATERNELLE	1 281,00	
LES P'TITS COQUINS	15 000,00	
LES P'TITS COQUINS	19 875,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
TRESORERIE COLOMIERS	-15 000,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE BRAX	16 940,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	52 780,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,83	8,83	8,83	0,00	8,83
Adjoint administratif	C	3,00	0,83	3,83	3,83	0,00	3,83
Adjoint administratif de 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2e classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Général des Services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	6,05	12,05	12,05	0,00	12,05
Adjoint technique	C	0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89
Adjoint technique ppal 1er classe	C	2,00	1,78	3,78	3,78	0,00	3,78
Adjoint technique ppal 2e classe	C	3,00	3,38	6,38	6,38	0,00	6,38
Agent de maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	2,08	2,08	2,08	0,00	2,08
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat	C	0,00	2,08	2,08	2,08	0,00	2,08
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		14,00	8,96	22,96	22,96	0,00	22,96

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

BRAX - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
01/01/2020 -	JSB CYCLO CLUB BRAXEEN	Association JSB CYCLO CLUB BRAXEEN		450,00
01/01/2020 -	JSB BASKET	Association JSB BASKET		1 013,00
01/01/2020 -	JSB FOOT	JSB FOOT		1 440,00
01/01/2020 -	JSB PETANQUE	JSB PETANQUE		419,00
01/01/2020 -	BRAX MONTAGNE	Association BRAX MONTAGNE		1 679,00
01/01/2020 -	TENNIS CLUB DE BRAX	Association TENNIS CLUB DE BRAX		1 213,00
01/01/2020 -	AMIS RANDONNEURS BRAXEENS	Association AMIS RANDONNEURS BRAXEENS		501,00
01/01/2020 -	CHASSE	Association CHASSE		289,00
01/01/2020 -	JUDO BRAX 31	Association JUDO BRAX 31		799,00
01/01/2020 -	LES COPEAUX OCCITANS	Association LES COPEAUX OCCITANS		154,00
01/01/2020 -	FOYER RURAL	Association FOYER RURAL		4 000,00
01/01/2020 -	LES P'TITS COQUINS	LES P'TITS COQUINS		19 500,00
01/01/2020 -	ECOLE	Coopérative ECOLE		2 650,00
01/01/2020 -	ECOLE MATERNELLE	Coopérative ECOLE MATERNELLE		1 250,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 103 857,23	593 727,37	0,00	1 510 129,86
RECETTES	2 103 857,23	1 121 651,01	0,00	982 206,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 343 626,11	1 790 440,05	0,00	553 186,06
RECETTES	2 343 626,11	2 501 013,43	0,00	-157 387,32

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET C.C.A.S. / N°SIRET : 26310102400010				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES	3 000,00	1 453,02	0,00	1 546,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	57 313,25	20 583,57	0,00	36 729,68
RECETTES	57 313,25	69 323,29	0,00	-12 010,04

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 106 857,23	593 727,37	0,00	1 513 129,86
RECETTES	2 106 857,23	1 123 104,03	0,00	983 753,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 400 939,36	1 811 023,62	0,00	589 915,74
RECETTES	2 400 939,36	2 570 336,72	0,00	-169 397,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 507 796,59	2 404 750,99	0,00	2 103 045,60
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 507 796,59	3 693 440,75	0,00	814 355,84

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 106 857,23	593 727,37	0,00	1 513 129,86
RECETTES	2 106 857,23	1 123 104,03	0,00	983 753,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 400 939,36	1 811 023,62	0,00	589 915,74
RECETTES	2 400 939,36	2 570 336,72	0,00	-169 397,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 507 796,59	2 404 750,99	0,00	2 103 045,60
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 507 796,59	3 693 440,75	0,00	814 355,84

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	4 542 000,00	1,94	10,33	0,00	469 189,00	1,94
TFPB	2 614 000,00	2,07	13,39	0,00	350 015,00	2,07
TFPNB	7 600,00	3,47	95,61	0,00	7 266,00	3,46
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7 163 600,00	1,99			826 470,00	2,01

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 VOTES :
 Pour : 21
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2021

Présenté par (1) Le Maire.
 A Brax, le 31/03/2021
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Brax, le 31/03/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AL GAMRA Esmâ	
BALES Ghislaine	
BEDIR Fabienne	
BEGUE Philippe	
BENOUAHI Khadija	
BEUGNIET Philippe	
DANDURAND Jean-Michel	
ESCOBEDO André	
FONTAYNE Nicole	
FRECHOU Grégory	
GAROPPO Gilles	
LAMOTTE Anne	
LAVAL Ghislaine	
LEFRANC Patrick	
LEPINEUX François	
MANGION Christophe	
MONTOYA Michaël	
NAHMIAS Véronique	
PELOUZE Camille	
RACAUD-ESPINOSA Christine	
SAURAT Christian	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SOULIE Jean-Christophe	
ZANATTA Thierry	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/04/2021, et de la publication le 01/04/2021

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.